

Les Opérations De Maintien De La Paix Des Nations Unies

Le petit manuel de l'AFNU - Maintien de la Paix

Septembre 2019



www.afnu.fr



L'HISTOIRE DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Les opérations de maintien de la paix (OMP) sont un acteur essentiel pour la résolution pacifique des conflits à travers le monde. Ils aident les pays touchés par les conflits à créer les conditions du retour à la paix.

Les OMP commencent en **1948** lorsque le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'observateurs militaires au Moyen-Orient. Le rôle de la mission est alors de surveiller l'application de l'Accord d'armistice entre Israël et ses voisins arabes. Depuis lors, l'ONU déplore **70 opérations de maintien de la paix, dont 57 depuis 1988**. Au fil des ans, plus de 120 pays participent à ces opérations.

La France et les opérations de maintien de la paix

Les OMP sont au cœur de l'action de la France pour la paix et la sécurité internationales.



La France est ainsi le 6e contributeur au budget des OMP à hauteur de 381 millions de dollars US (**5,61 %** du budget total) en 2019-2020. **743** personnels français (militaires et policiers) sont déployés à travers le monde, en juillet 2019. Aujourd'hui, le Département des opérations de maintien de la paix est dirigé par **Jean-Pierre Lacroix**.

Les Casques bleus

En **novembre 1956**, les Forces de maintien de la paix de l'ONU, plus connues sous le nom de « Casques bleus », sont créées.

Ils sont des civils, des militaires et des policiers, qui viennent de tous horizons, et de cultures différentes.

Plus de **3 500** Casques bleus ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies.

"Cet effort collectif, incarnation des valeurs du multilatéralisme et des valeurs de coopération, permet chaque année de sauver des milliers de vie" - Jean-Yves Le Drian, 29 mars 2019

LES MISSIONS

Principes de base

La mission de maintien de la paix est encadrée par **trois principes de base** qui continuent de définir l'activité des Nations Unies:

- Le consentement des parties** en conflit à l'intervention.
- L'impartialité** des Casques bleus face aux forces en présence.
- La limitation de l'usage de la force** par les Casques bleus à des fins de légitime défense uniquement.



PROTECTION DES CIVILS

Au milieu des années **1990**, la population civile est fréquemment la cible d'attaques. Le Conseil de sécurité **renforce le rôle des Casques bleus en matière de protection des civils et ils obtiennent le pouvoir d'agir**. Aujourd'hui, **95%** des Casques bleus sont chargés de **protéger les civils**. Cela inclut la protection des **enfants** et

la protection contre **la violence sexuelle** liée aux conflits.

PRÉVENTION DES CONFLITS

Les Casques bleus s'emploient à protéger les civils, à stabiliser les zones de conflit et à **renforcer l'état de droit et les conditions sociales et civiques nécessaires à la paix**.

RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT

Les activités menées en matière d'état de droit sont axées sur l'être humain. Elles sont **adaptées aux réalités locales** et aident les communautés à avoir **l'accès aux services de base** par **l'élimination des dangers** liés aux mines et aux explosifs.

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'homme représentent un **pilier fondamental des Nations Unies**. Toute personne qui intervient pour maintenir la paix doit assurer la protection et la promotion des droits de l'homme.



PARTICIPATION DES FEMMES

Les conflits violents affectent de façon disproportionnée les femmes et les filles et **renforcent les discriminations et les inégalités**. Les OMP ont pour mission de combattre les barrières sociales, culturelles et politiques qui limitent la capacité des femmes à participer pleinement à la construction et au maintien de la paix.

APPUI AUX MISSIONS

L'appui aux missions aide les opérations de paix en apportant des solutions d'appui rapides, efficaces et responsables. Il **collabore avec des partenaires onusiens** et d'autres partenaires pour planifier et soutenir **35 missions** de maintien de la paix.

LES OPÉRATIONS EN COURS

Les plus importantes missions en termes d'effectifs totaux déployés, comprenant le personnel militaire, policier et civil sont

- La **MONUSCO** en République démocratique du Congo avec environ 17 140 effectifs déployés.
- La **MINUSS** au Soudan du Sud avec 16 716 effectifs déployés.
- La **MINUSMA** au Mali avec 14 871 effectifs déployés.
- La **MINUSCA** en République Centrafricaine avec 13 677 effectifs déployés.



Les opérations regroupant le plus de personnel français sont la FINUL (Liban), la MINUSCA (République centrafricaine) et la MINUSMA (Mali)



www.afnu.fr

